

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2022 contenant le Rapport Financier Annuel

Paris, 28 avril 2023 – Deezer (Euronext Paris : DEEZR – la « Société ») a publié son Document d'enregistrement universel 2022 de langue anglaise qui a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 avril 2022, sous le numéro R.23-023.

Le Document d'enregistrement universel 2022 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et peut être consulté et téléchargé sur le site internet dédié aux Relations Investisseurs de la Société (<https://www.deezer-investors.com>).

Le Document d'enregistrement universel est également disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'enregistrement universel 2022 :

- le rapport financier annuel, constitué des comptes annuels, des comptes consolidés, et du rapport de gestion ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- la déclaration de performance extra-financière ; et
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes.
